ID: 059-200043321-20240207-05_2024DEL-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

NOMBRE DE MEMBRES		
<u>En</u> Exercice	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	49	56

DATE DE LA CONVOCATION
01/02/2024
DATE D'AFFICHAGE
0 FFV29094
DEPOT EN PREFECTURE
0 9 FEV. 4074024

BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRIMITIF 2024

SEANCE DU 7 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 février, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Etaient présent(e)s: M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, M.Philippe SARRAUTE, M. André DUCARNE, M. Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M. Alain GERARD, M. Frédéric CARRE, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.François ERLEM, M.Francis DUPIRE, Mme Rachel DAVOINE, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Claude BONNIN M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique OUINZIN, M.Francois RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, M.Vincent DUSSART, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, M. André FREHAUT, M. Olivier YZANIC, M. Bernard BEAUFORT, M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(es): M.Guillaume LESOURD, Mme Delphine PERTUZON, Mme Nathalie VINCENT, M.Denis LEFEBVRE, Mme Alexandra LERCH, M.Luc BERTAUX, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.Jean-Philippe MICHEL, M.Frédéric ROMAIN, Mme Roxane GHYS, M.David BEAUMONT, Mme Anita LEFEVRE.

<u>Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s :</u> M.Georges BROXER, Mme Nathalie MONIER, Mme Catherine MOREL

Etaient excusé(e)s avant donné procuration : Mme Chantal SCHWARTZ, M.Nicolas RUTER, Mme Françoise DUPUITS, , Mme Martine LECLERCQ, Mme Valérie COCHEZ, M.Thierry SOSZYNSKI, Mme Zahra GHEZZOU,

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID: 059-200043321-20240207-05_2024DEL-DE

Objet: BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRIMITIF 2024

Mes chers collègues,

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les recettes et dépenses d'un exercice.

Le budget présenté est conforme aux orientations du débat d'orientation budgétaire du 13 décembre 2023.

Le schéma général du budget est joint en annexe.

Monsieur le Président prie les conseillers de bien vouloir procéder au vote des crédits par chapitre conformément aux dispositions de l'article L.2312-2 du C.G.C.T.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire de :

- ADOPTER le Budget Primitif du budget principal 2024 de la communauté de communes du pays de Mormal.
- AUTORISER le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section de fonctionnement et d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	
56			

Décide :

- D'ADOPTER le Budget Primitif du budget principal 2024 de la communauté de communes du pays de Mormal.
- D'AUTORISER le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section de fonctionnement et d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Fait et délibéré le 7 février 2024

Certifie exécutoire compte tenu:

- De la transmission en Sous-Préfecture le :

D 9 FEV. 2024

- De la publication le :

0 9 FEV. 2024

Le président Jean-Pierre MAZINGUE

